Communiqué de Presse

Comité syndical du 4 juin 2014

Le Comité syndical de l'Etablissement public Loire s'est réuni le 4 juin à ORLEANS, sous la présidence de Jean-Pierre LE SCORNET.

S'agissant du volet institutionnel, on soulignera le point d'information sur la préparation d'un Contrat de projet interrégional et du Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire 2014-2020, ainsi qu'un premier échange sur la mise en oeuvre des dispositions relatives à la compétence "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations".

Sur le plan opérationnel, une trentaine de délibérations ont été adoptées à l'unanimité, en lien avec des actions relatives à l'exploitation des ouvrages, la prévention et la réduction du risque inondation, la stimulation de la Recherche/Données/Information, l'aménagement et la gestion des eaux, la valorisation du patrimoine.

Mise en oeuvre des dispositions relatives à la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Le Comité syndical a pris connaissance des premiers résultats de l'étude sur la « *déclinaison opérationnelle de l'organisation administrative de la prévention des inondations sur le bassin de la Loire et ses affluents* », réalisée à l'initiative de l'Etablissement par la 22ème promotion d'élèves administrateurs territoriaux.

Sans préjuger du contenu du rapport final de cette étude, il a déjà pu être relevé en première analyse, à la fois l'importance des enjeux et la reconnaissance des atouts conséquents de l'Etablissement. Les préconisations formulées semblent quant à elles offrir plusieurs voies d'action au regard des modalités pratiques de mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI.

A cet égard, le Comité syndical a mandaté le Président afin de faire part au Préfet coordonnateur du souhait de l'Etablissement d'être membre de la future mission d'appui technique de bassin, compte tenu à la fois de ses missions, de son expertise et de ses réalisations en lien avec la compétence GEMAPI.

Actualisation de la liste des membres et de la composition des instances

Le Comité syndical a pris acte de la désignation des délégués d'Angers Loire Métropole, Bourges, Châteauroux, Clermont Communauté, Joué lès Tours, Limoges, Montluçon, Nantes Métropole, Agglomération de Nevers, Orléans, Roannais Agglomération, Saint Etienne Métropole, Saint-Nazaire, Saumur Loire Développement, Tours et Vichy, ainsi que du SICALA du Cher.

Les remplacements subséquents, « en lieu et place » au sein du Comité directeur, du Bureau et des commissions de travail de l'Etablissement ont été également effectués.

A noter la désignation de Daniel FRECHET, de Roannais Agglomération, en tant que 3ème Vice-Président succédant à Nathalie SARLES.

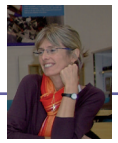

Point d'information sur la préparation d'un Contrat de projet interrégional et du Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire 2014-2020

Le Secrétaire général pour les affaires régionales a eu l'amabilité de faire part au Comité syndical des informations disponibles sur la préparation d'un plan Loire IV. Les services de la Région Centre ont, quant à eux, présenté l'état d'avancement du projet de PO Interrégional FEDER Bassin de la Loire 2014-2020.

L'Etablissement public Loire, au service des 50 collectivités (7 régions, 16 départements, 18 Villes et Agglos et 9 Syndicats intercommunaux) qui le composent actuellement, contribue depuis 30 ans à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Maître d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, avec un caractère interrégional ou interdépartemental, ses réalisations innovantes se concentrent sur la gestion des ressources en eau des ouvrages de Naussac et Villerest (soutien d'étiage et écrêtement de crues), la prévention et la réduction du risque inondation, la stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion, l'aménagement et la gestion des eaux ainsi que la valorisation du patrimoine.

www.eptb-loire.fr

Mise en place de mesures de réduction de la vulnérabillité aux inondations des activités économiques

2 269 diagnostics sont déjà réalisés (2 178) ou en cours de réalisation (91) dans le cadre de démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques du bassin de la Loire et ses affluents.

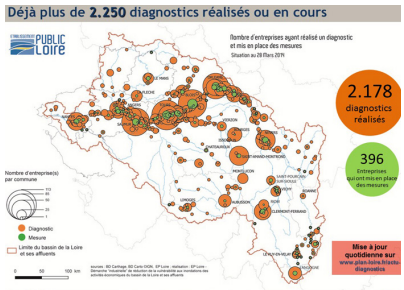

2.049 entreprises « diagnostiquées » ont fait l'objet d'une relance, par courrier et/ou par téléphone, pour vérifier leur intérêt à mettre en place les mesures préconisées. Plus de 570 d'entre elles ont à ce jour marqué un intérêt pour ce faire. 57 entreprises ont déjà vu leur demande de subvention approuvée depuis 2011.
A titre indicatif de l'intérêt de ce soutien financier, l'analyse de ces dossiers fait apparaître un montant moyen de subvention de 22.287,64 €, pour un coût moyen de projet de 64.884,85 €, à rapprocher du montant moyen des dommages potentiels de 1 906 423,37 € et de celui des dommages évitables de 650 616,54 €.
En mars dernier, 12 entreprises de la région Centre avaient vu leur demande de subvention FEDER approuvée. En complément des 9 demandes de cofinancement de la Région Centre déjà approuvées, le Comité syndical a donné son accord à 3 dossiers ayant reçu un avis favorable des services de la Région.

>>> www.plan-loire.fr/demarche-industrielle

Réduire le risque inondation dans les vals du Giennois

Un point a été fait en séance sur l'avancement de l'étude de vals du Giennois (CLEA), permettant à terme de définir une stratégie concertée efficace et pérenne de réduction des conséquences dommageables d'une inondation sur la santé humaine, l'activité économique, les réseaux, l'environnement ou encore le patrimoine.
Ouverte à l'ensemble des décideurs et acteurs locaux ainsi qu'aux populations riveraines, cette démarche concertée s'articule autour de 2 étapes "Comprendre le risque inondation sur le territoire des vals du Giennois" et "Agir face au risque d'inondation".

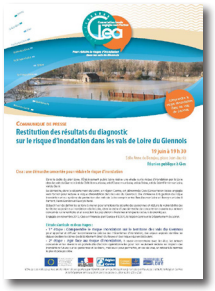

Depuis son lancement (fin 2013), 4 réunions du comité technique et 3 du comité de concertation ont été organisées. Elles ont permis de porter à connaissance de nombreux éléments, avec notamment l'étude hydrologique et hydraulique, l'analyse socio-économique faisant apparaître le coût total des dommages potentiels à hauteur de 275 M€, un atlas cartographique ainsi que des produits d'information.
>>> www.plan-loire.fr/vals-giennois

Point d'information sur les 4 journées de Restitution en Région des Résultats des travaux de Recherche (R⁴)

Dans le cadre de l'animation de la plate-forme Recherche/Données/Information (RDI), l'Etablissement a organisé, en mai dernier, 4 journées de Restitution en Région des Résultats de la Recherche (R⁴) sur le bassin de la Loire et ses affluents, en 4 lieux (Limoges, Clermont-Ferrand, Orléans et Angers).
Elles ont réuni près de 140 participants au total (~2/3 de gestionnaires (collectivités, Etat, établissements publics, associations, entreprises, etc.) ~1/3 de représentants de la communauté scientifique), autour de la présentation, par des binômes chercheur-gestionnaire, des résultats de 20 travaux bénéficiant du soutien financier du plan Loire au titre du volet RDI.
>>> www.plan-loire.fr/recherche-donnees-information

Limoges, 22 mai 2014

Appui aux collectivités dans le cadre de l'élaboration des stratégies locales de gestion du risque inondation

Lors du comité de gestion du plan Loire de mars dernier, le dossier d'appui aux collectivités dans le cadre de l'élaboration des stratégies locales de gestion du risque d'inondation décidé par les instances de l'Etablissement en octobre 2013, a fait l'objet d'un ajournement.
C'est dans ce contexte que le Comité syndical a souhaité maintenir le dossier de demande de subvention de l'Europe (FEDER), dans la perspective de sa programmation lors du prochain comité de gestion, pour un montant toutefois revu à la baisse, tenant compte de la réduction du temps d'intervention.
Il a été fait mention des discussions d'ores et déjà engagées avec les principales villes et agglomérations concernées.

L'IFFO-RME partenaire de l'initiative Plan de continuité d'activité (PCA)

L'Etablissement a autorisé la signature d'une convention de partenariat avec l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IFFO-RME).
Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement méthodologique et technique que l'Etablissement propose à ses collectivités membres pour l'élaboration de PCA d'établissements d'enseignements, ainsi que pour les thématiques de travail telles que l'information et la sensibilisation sur la continuité de services essentiels en période d'inondation, le développement de dynamiques éducatives dans le domaine de la prévention et de la préparation aux situations d'urgence.

contact : sylvie.asselin@eptb-loire.fr